

La Cingolaise franco suisse



Des fromages...



et des images !

MAIS AUSSI...

- ▶ **Le comité des marchés anime nos étés depuis 10 ans**
- ▶ **Agir pour le développement du service postal**
- ▶ **La dicastère Enseignement et Formation à la loupe**

La Gingolaise franco-suisse

Ce magazine est édité chaque semestre par les communes de Saint-Gingolph (Suisse & France).

Responsables de la publication

Géraldine Pflieger
Gérald Derivaz

Crédits photos

Christian Richard
Joël Grandcollot-Bened
OT-PEVA
CCPEVA

Impression

Imprimerie Mathy
Thonon-les-Bains

Distribution

1200 exemplaires
sur papier recyclé

Dépôt légal

Juin 2025

**RETROUVEZ
TOUTE
L'ACTUALITÉ
GINGOLAISE
SUR :**



ÉDITO

CÉRALD DERIVAZ & CÉRALDINE PFLIEGER

L'été s'installe à Saint-Gingolph, et avec lui, un nouveau numéro de La Gingolaise qui témoigne de la vitalité et de l'engagement de notre commune. Ce bulletin est le reflet d'un territoire en mouvement, où les projets prennent forme et les liens se renforcent.

Sur le plan des infrastructures, l'agrandissement de l'école André Zénoni illustre notre volonté d'offrir à nos enfants un cadre d'apprentissage moderne et confortable. Le nouveau restaurant scolaire, l'accueil périscolaire rénové et les équipements adaptés sont autant d'investissements pour leur bien-être et leur avenir.

La mobilité, enjeu majeur de notre quotidien, fait également l'objet d'une attention soutenue. Les travaux à venir sur la partie suisse de la Morge, notamment le passage sous-voie du Fenalet et la réfection des réseaux d'eaux claires et usées et d'électricité entre Saint-Gingolph et Le Bouveret, s'annoncent complexes mais aussi ambitieux pour le développement futur. Ils impacteront fortement les déplacements des riverains qui traversent la frontière par nécessité ou pour leurs loisirs. Patience et adaptation seront nécessaires, mais ces travaux sont essentiels pour renouveler les infrastructures et améliorer la sécurité, la fluidité et la qualité de vie de tous.

Ce dynamisme se retrouve aussi dans la vie associative et économique. La société de sauvetage fête ses 140 ans, symbole d'un engagement bénévole exemplaire. Les marchés franco-suisse, qui célèbrent leur 10^e édition, animent nos quais et renforcent les liens entre les deux rives. La relance de l'association des commerçants, l'ouverture d'une nouvelle fromagerie, ou encore les projets autour du service postal montrent que notre tissu local est vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Côté culture et tourisme, l'été s'annonce riche : expositions, concerts, randonnées, ateliers, fêtes nationales ... Autant d'occasions de se retrouver, de découvrir, de partager. L'office de tourisme intercommunal poursuit son développement avec une offre élargie et des actions de promotion ambitieuses, qui renforcent l'attractivité de notre village.

Enfin, ce numéro met aussi en lumière les efforts de coordination intercommunale portés par l'ACHL côté suisse, dont Saint-Gingolph assure désormais la présidence. A cet égard, la Gingolaise présente pour la nouvelle législature des informations utiles sur l'Association des quatre communes du Haut-Lac (ACHL). Cette entité interrégionale, encore mal connue du citoyen, atteste d'une volonté des quatre communes bas-valaisannes d'unir leurs efforts et de regrouper différents services en son sein échappant aux compétences purement communales. Certaines tâches exercées auparavant par la commune suisse ont été transférées et déléguées à l'ACHL. Ce sont ainsi les écoles du niveau secondaire, la police interrégionale, les services sociaux et de curatelle, les sapeurs-pompiers, l'Etat major de conduite et l'intégration qui sont réunis sous la bannière de l'ACHL et qui relèvent désormais de sa compétence. Cette gouvernance partagée est un levier précieux pour répondre collectivement aux défis de demain.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur action quotidienne, contribuent à faire de Saint-Gingolph un lieu où il fait bon vivre, grandir et s'engager.

Bel été à toutes et à tous !

SOMMAIRE

04

PROJETS
& ENVIRONNEMENT

08

REGARDS
FRANCO-SUISSES

12

VIE QUOTIDIENNE
& PRATIQUE

19

TOURISME,
ÉVÈNEMENTS &
LOISIRS

22

CÔTÉ SUISSE
+
SUPPLÉMENT ACHL

28

CÔTÉ FRANCE



PROJETS

L'ÉCOLE CHANGE DE VISAGE POUR MIEUX ACCUEILLIR LES ÉLÈVES

La commune se réjouit d'annoncer que l'agrandissement de l'école André Zénoni, un projet attendu et désormais concrétisé pour le bien-être de nos enfants et des équipes éducatives, suit son cours comme prévu. Ce chantier, mené avec soin et concertation, marque une étape importante dans l'amélioration de notre cadre scolaire.

Parmi les aménagements majeurs, la création du nouveau restaurant scolaire occupe une place centrale. Plus spacieux, mieux agencé, il permettra désormais d'accueillir les élèves dans des conditions optimales. Fini les repas pris à la hâte ou en plusieurs services : les enfants pourront déjeuner dans un cadre agréable, calme et convivial. Que notre jeunes enfants se rassurent : ils auront la même vue sur le lac qu'auparavant !

L'amélioration de la circulation et des équipements de cuisine facilite aussi le travail du personnel, pour un service plus fluide et de meilleure qualité. Autre avancée essentielle : la mise aux normes et l'agrandissement de l'accueil périscolaire. Cet espace, désormais modernisé, répond pleinement aux exigences actuelles de sécurité, de confort et d'encadrement. Les enfants y bénéficient d'un

environnement stimulant et rassurant, propice aux activités éducatives et récréatives en dehors du temps scolaire.

Ces investissements reflètent l'engagement de la commune en faveur d'une école inclusive, fonctionnelle et tournée vers l'avenir. Ils témoignent également de notre volonté de soutenir les familles en proposant des services adaptés à leurs besoins quotidiens.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des partenaires, équipes techniques et agents municipaux qui ont œuvré à la réussite de ce projet. Nous remercions également la Caisse d'Allocation Familiales, les services de l'Etat grâce à la Dotation de Soutien à l'investissement local, le Département de la Haute Savoie grâce au Plan ruralité, la Région Auvergne Rhône Alpes grâce au bonus ruralité et au soutien pour le lot bois, le programme Leader au titre de la dynamisation des centre bourg, et la CCPEVA grâce au Fonds de concours.

L'école André Zénoni offrira d'ici quelques mois aujourd'hui un cadre encore plus accueillant, à l'image de notre village : chaleureux, attentif et résolument tourné vers l'épanouissement de ses jeunes habitants. Nous aurons évidemment l'occasion de fêter cette nouvelle jeunesse pour notre vénérable école qui fête cette année les 70 ans de sa construction.

Des effectifs en hausse

Lors du dernier conseil d'école, il a été fait état de 19 nouvelles inscriptions pour la rentrée 2025/2026. Avec les départs au collège et les familles qui quittent la commune, nous devrions tout de même avoir un solde positif d'environ 10 élèves l'an prochain. Notre choix d'investir massivement dans notre école s'avère donc parfaitement justifié !

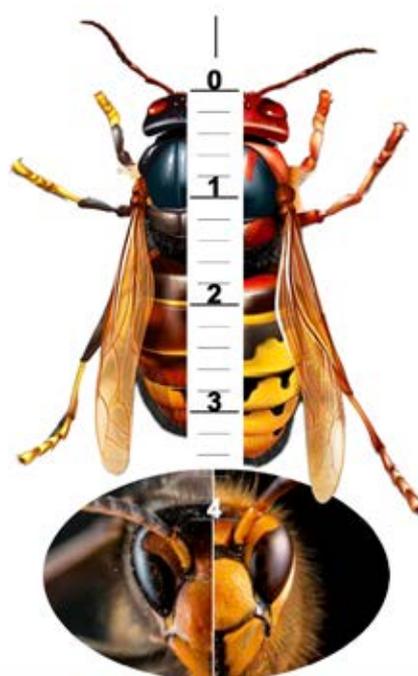


ENVIRONNEMENT

LE FRELON ASIATIQUE : UNE MENACE RÉELLE

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce exotique invasive. Il est originaire de l'Asie du Sud-Est et a été introduit accidentellement en Europe en 2004. En Suisse, il se propage fortement depuis 2023. Pour protéger la biodiversité indigène et les abeilles mellifères, il faut freiner son expansion et maintenir sa population à un niveau faible. Le frelon asiatique est plus foncé et plus petit que le frelon européen, mais plus grand que les guêpes et les abeilles. L'extrémité des pattes jaunes n'est visible que si l'insecte est posé. En vol, il apparaît essentiellement noir.

Depuis ce printemps 2025, une campagne de piégeage est en cours dans les districts de Monthey et Saint-Maurice à titre d'essai, ciblant spécifiquement les jeunes reines fondatrices de nouveaux nids. Elle est menée par les associations apicoles avec le soutien du canton et fait l'objet d'un suivi scientifique. Cette campagne a gentiment été étendue sur le territoire de la commune de Saint-Gingolph France. Evidemment, nous vous remercions de ne pas toucher aux pièges qui sont relevés régulièrement.



FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA NIGRITHORAX	FRELON EUROPÉEN VESPA CRABRO
Tête noire et visage orangé	Tête rousse et visage jaune
Thorax noir	Thorax noir et roux
Abdomen noir avec une large bande orangée	Abdomen jaune avec des dessins noirs
Extrémité des pattes jaune	Pattes rousses

Vous pouvez participer à la traque !

En cas d'observation d'un nid, merci d'annoncer sur le site www.frelonasiatique.ch ou www.frelonasiatique.fr avec une photo ou une vidéo du nid et, si possible, d'un individu.



DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE CONFORT ROUTIER

Les gingolais, les frontaliers et les chablaisiens valaisans et savoyards vont devoir s'armer de patience ces prochaines années. Si la mise en service du tunnel des Evouettes en septembre prochain devrait permettre de faciliter la fluidité du trafic, d'autres travaux d'ampleur sont prévus dans la région pour ces dix prochaines années avec des conséquences importantes sur le trafic routier.

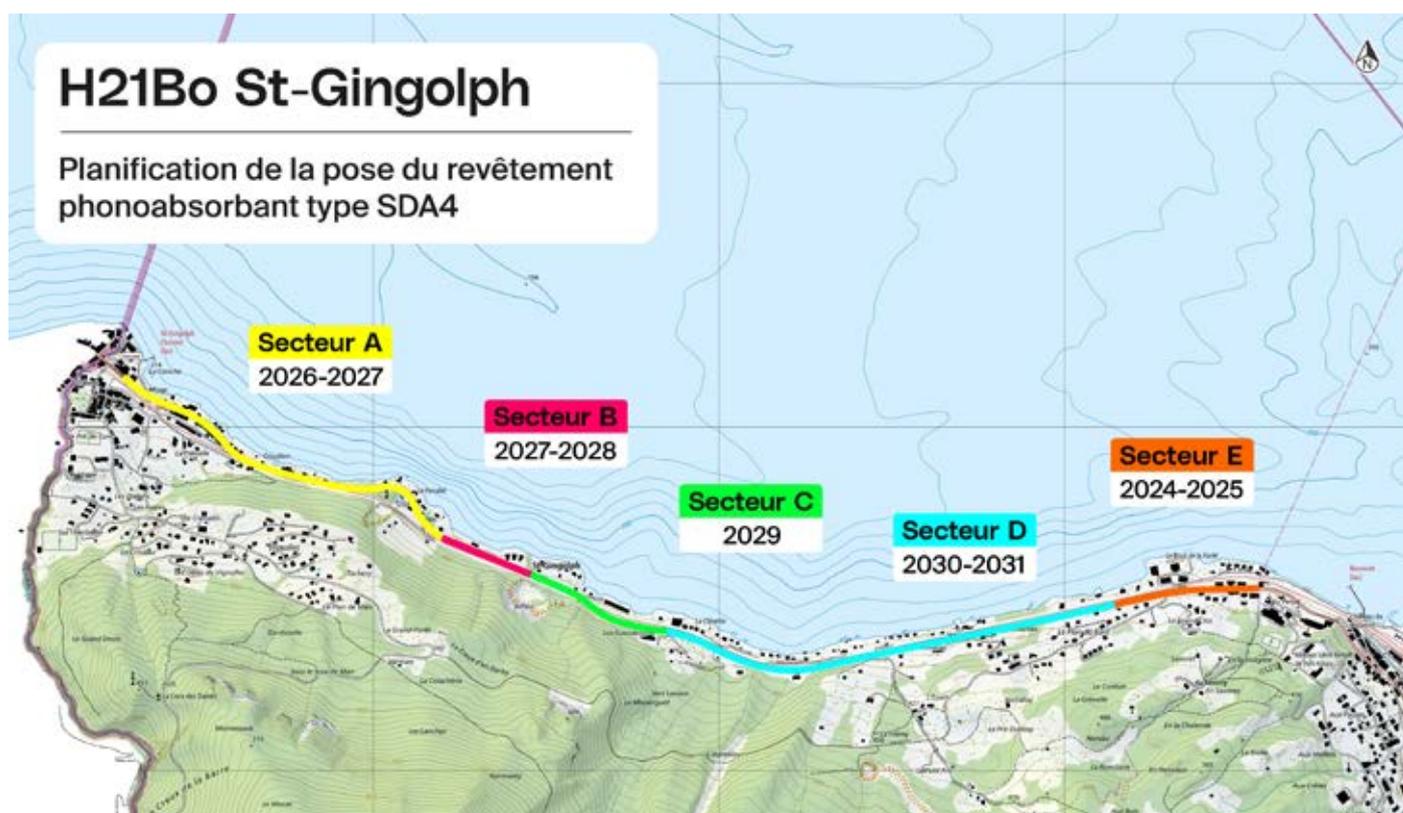
Travaux d'entretien des canalisations entre la Douane de Saint-Gingolph et l'entrée du Bouveret

Dès la fin 2025, la commune de Saint-Gingolph Suisse devra séparer les eaux usées et les eaux claires, remplacer les canalisations d'eau potable et rénover les services d'électricité et d'éclairage public. À la fin des travaux, la pose d'un revêtement acoustique phono-absorbant est aussi prévu. Pour ces travaux, la circulation ne sera vraisemblablement possible que sur une seule voie, en alternance.

Pour éviter des ralentissements importants durant les heures de pointe, sur cet axe qui voit passer chaque jour quelque 12'000 véhicules, la gestion des flux de circulation devrait être organisée de manière manuelle. En dehors de ces heures, l'alternance de la circulation sera gérée par des feux. Les interventions se feront par portion de chaussée, d'abord du poste-frontière jusqu'à la station d'épuration, avant le passage à niveau. Puis d'autres travaux similaires sont prévus par tronçons au cours des années suivantes, entre 2027 et 2031, jusqu'à Port-Valais. La carte ci-dessous vous présente sommairement le calendrier de ces travaux. Le secteur E concerne des travaux déjà effectués en 2024 en relation avec la pose d'un revêtement phono-absorbant.

Passage sous-voie du Fenalet

Le projet routier d'assainissement du passage à niveau du Fenalet sur la route cantonale H2 1BO Saint-Gingolph – Bouveret Jonction H144 a été mis à l'enquête publique le 4 avril 2025 pour une durée de 30 jours par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement.



Ce projet s'inscrit dans un contexte routier rempli de contraintes. Pour l'Etat du Valais, il s'agit notamment d'y intégrer des éléments disparates, non nécessairement complémentaires, soit :

- Un trafic routier important : 12'000 véhicules/jour
- Le maintien d'un itinéraire cyclable le long de la H21BO
- Un environnement très encaissé
- Une géologie particulièrement compliquée à l'Est du passage à niveau
- La présence d'une couche de moraine altérée
- Des valeurs environnementales importantes
- Une cadence horaire des trains régionaux (2 trains par heure)
- Une régulation du trafic routier par feux de signalisation
- Un point noir routier, avec une concentration d'accidents notamment de vélos

Les objectifs du passage sous-voie du Fenalet tendent essentiellement à favoriser :

- le doublement des cadences des trains à l'horizon 2030-2035 → 2 trains/heure dans les 2 sens → 4 trains par heure en tout
- une planification obligatoire de l'assainissement du point noir de la zone en matière de sécurité routière
- une planification d'une piste dédiée à la mobilité douce entre Le Bouveret et Saint-Gingolph.

Les données prises en compte par le Département de la mobilité ont été les suivantes :

- La route cantonale doit rester ouverte ou être déviée dans les deux directions durant toute la durée des travaux, à l'exception d'interventions « coup de poing ».
- Le temps de fermeture de la ligne ferroviaire doit être le plus court possible.
- Le trafic des voyageurs doit être assuré et maintenu durant tout le projet.
- La circulation des modes doux (piétons et cyclistes) doit être maintenue et sécurisée pendant le chantier.
- L'accès des riverains doit être garanti durant toute la durée du chantier.
- Les impacts environnementaux sont à prendre en compte dans l'élaboration du projet.

Pas de train pendant deux ans

Les trains ne circuleront plus pendant deux ans entre Saint-Gingolph et Le Bouveret. Le passage à niveau du Fenalet, à l'entrée de Saint-Gingolph, entre la station Eni et la STEP, sera assaini en 2028. Le projet prévoit la construction d'une galerie de 120 mètres sous la chaussée pour sécuriser le croisement entre la route et le rail et pour donner plus de capacité au trafic motorisé.

Durant les travaux, le trafic motorisé bidirectionnel sera maintenu en tout temps, à l'exception d'opérations coup de poing. L'interruption du trafic ferroviaire durera entre

18 et 24 mois à partir de 2028. C'est un coup dur pour la région, déjà en proie à une mobilité compliquée.

Il avait été imaginé de mettre en place un pont provisoire ferroviaire, mais il aurait engendré un délai supplémentaire des travaux et un environnement de travail désagréable, selon le chef de projet au Service de la mobilité du canton du Valais. Le choix a donc été fait de couper la ligne ferroviaire pendant les travaux. Les automobiles ont plus de facilité à se déplacer sur une voie de déviation, les trains étant un mode de transport lourd et peu maniable.

Des conséquences en cascade pour les usagers

Des solutions devront être trouvées pour organiser les déplacements des élèves qui utilisent tous les jours le train pour se rendre au Cycle d'orientation à Vouvry, au collège de Saint-Maurice ou encore pour ceux qui suivent des cours de formation professionnelle.

Les habitants utilisant le transport ferroviaire auront aussi plus de difficultés pour leurs déplacements quotidiens, notamment pour les réfugiés du centre d'accueil de Saint-Gingolph, dont le train est le principal moyen de locomotion. Le train entre Saint-Gingolph et Le Bouveret est utilisé en moyenne par 950 voyageurs par jour.

Des solutions devront être trouvées durant les travaux. Plusieurs pistes se dessinent :

- Un service de bus de remplacement pourrait être envisagée pour pallier l'absence du train pendant deux ans.
- Un aménagement de la route forestière pourrait aussi être effectué, permettant à certaines conditions un transit local ou l'utilisation de bus navettes.
- Autre solution envisagée : passer par le lac pour éviter le report modal des usagers du train sur la route. Une liaison lacustre pourrait relier les ports de Saint-Gingolph et du Bouveret.

Toutes ces possibilités de transports ne sont pour l'instant que des hypothèses sur lesquelles il faudra travailler pour mettre en place des solutions réalistes, qui soient opérationnelles le moment venu.



Restez connectés

Retrouvez les informations mises à jour en temps réel sur deux supports :

- l'application Saint-Gingolph > rubrique Travaux
- le site www.vs.ch/sdm

ASSOCIATIONS

140 ANS D'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE POUR SAUVER DES VIES

Avec plus d'un siècle d'existence, la société de sauvetage de Saint-Gingolph illustre la force d'une communauté unie autour de la solidarité et du dévouement. Ces quelques lignes retracent les moments marquants de son histoire, entre épreuves et accomplissements, au service des rives du lac Léman.

Depuis sa création en 1885, la société de sauvetage n'a cessé d'évoluer pour répondre aux besoins de sa mission. Parmi les événements notables figure l'organisation de la Fête Internationale de 1946, marquant un tournant dans la modernisation de la structure tout en offrant aux habitants l'occasion de célébrer en famille et de partager des moments conviviaux autour des traditions culturelles de la région lémanique.

Le 12 mars 1963 restera gravé dans l'histoire comme une journée sombre pour la société. Le naufrage du chaland *L'Aubonne*, survenu au large de Saint-Gingolph, a entraîné la disparition de quatre personnes, dont trois membres actifs – François Fornay, Sylvain Bénét et Raymond Bénét. Cet événement tragique a mis en lumière le courage et la résilience des sauveteurs, déterminés à poursuivre leur mission malgré les pertes.

Grâce à une gestion rigoureuse et des initiatives locales, telles que l'organisation de lotos et de fêtes, la société a pu acquérir en 1979 un local à la Résidence de France, côté français. Ce nouvel espace a permis de préserver les archives, d'entreposer les trophées et de renforcer les bases administratives de la section.

La recherche constante du progrès comme principal moteur

L'année 1987 marqua un jalon important avec l'acquisition d'un nouveau moyen d'intervention, la vedette *Etoile-Bleue II*. Ce Boston Whaler, doté d'une puissance de 150 chevaux, symbolise l'entrée de la société dans la modernité. Cependant, ce progrès n'a pas été exempt d'obstacles administratifs, mettant à l'épreuve la capacité d'adaptation des membres face aux exigences réglementaires.

La société a également su se diversifier, participant à des compétitions telles que le Super-Challenge avec les sections de la rive savoyarde, et relançant une équipe féminine de rame. Cependant, l'attraction du public pour ces activités a diminué, incitant les membres à réfléchir à de





nouveaux moyens de dynamiser les courses et de rassembler les habitants autour du lac.

Le début des années 2000 a marqué un renouveau pour la société. L'arrivée de la cochère L'Aurore et de la barque La Savoie en 2000, et de La Liberté en 2001, une galère emblématique sortie du chantier naval de Morges, a suscité un engouement général. Ces événements ont permis de raviver l'héritage nautique de Saint-Gingolph, renforcé par la rénovation de la baleinière historique, conférant à la société un rôle central dans la préservation du patrimoine local.

Depuis 2002, la société organise des présentations lors de la fin de l'année scolaire pour sensibiliser les jeunes de Saint-Gingolph à l'importance du sauvetage. Cet engagement envers les nouvelles générations, combiné à des actions solidaires telles que le soutien au Téléthon, illustre le rôle actif de la société dans la promotion de valeurs de générosité et de solidarité.

Un pilier des valeurs d'entraide et de partage

En 2010, la 125e Fête Internationale a marqué un point d'orgue dans l'histoire récente de la société, témoignant de sa capacité à rassembler et à innover tout en restant fidèle à ses racines. Ce succès a ouvert la voie à un projet ambitieux : la création de l'*Etoile-Bleue III*, symbole du renouveau et de la pérennité de cette institution centenaire.

La société de sauvetage de Saint-Gingolph, par son histoire riche et ses accomplissements, demeure un pilier essentiel de la communauté lémanique, incarnant une tradition d'entraide et un attachement indéfectible à la préservation de la vie humaine et du patrimoine local. Aujourd'hui, elle célèbre ses 140 ans d'existence, et prouve chaque jour que la fraternité et l'entraide ne connaissent pas de frontière. Pour tout cela, nous ne pouvons qu'être reconnaissants aux sauveteurs du Léman.



Société de sauvetage de Saint-Gingolph

📍 Local au port de la Bâtiaz

☎ +41 (0)79 684 49 07

🌐 www.st-gingolph-sisl.com

ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES MARCHÉS ANIME VOS ÉTÉS DEPUIS 10 ANS !

Cet été encore, pour la 10^e année, le quai va s'animer de dizaines de producteurs et d'artisans venus de Suisse et de France, à l'occasion des marchés franco-suisse. Créés à l'origine dans le quartier historique, ces rendez-vous désormais incontournables de nos étés ont pris quartier sur le bord du lac. De la vingtaine de commerçants présents la première année, ils sont maintenant près d'une cinquantaine à rejoindre Saint-Gingolph trois samedis de juin, de juillet et d'août.

*Comme 95% des évènements gingolais,
les marchés sont organisés bénévolement*

Chaque session est animée musicalement par un groupe local, et plusieurs fois dans l'après-midi, les badauds peuvent profiter de croisières sur le lac avec la Savoie et l'Aurore. Un bal clôt ensuite la journée dans l'allégresse, et c'est à ce moment-là que le comité d'organisation peut souffler et profiter du coucher de soleil. Car encore faut-il le rappeler, les membres du comité sont bénévoles, et prennent sur leur temps libre pour organiser ces 3 rendez-vous. Alors, si il vous dit de leur filer un coup de main ou de leur amener de nouvelles idées, leur porte est grande ouverte ! Dans tous les cas, nous les remercions pour leur engagement sans faille !



C.O. des marchés franco-suisse

-  En 2025 : samedis 28 juin, 19 juillet, 9 août
-  +33 (0)7 83 13 48 85
-  www.st-gingolph.com/marches



RESTEZ CONNECTÉS AVEC L'ACTUALITÉ GINGOLAISE !

On ne le répétera jamais assez : la communication est le pilier d'une action publique réussie. Qu'on parle de décision communale ou d'évènement local, la transmission de l'information doit être optimale, et atteindre tous les publics. En nous appuyant sur notre belle et moderne charte graphique lancée en 2023, nous avons aujourd'hui plusieurs outils à notre disposition : une application smartphone utilisée par près de 800 personnes (première application du genre autour du Léman), des réseaux sociaux suivis par plus de 1'500 personnes et ce bulletin imprimé à 1'200 exemplaires deux fois par année, et toujours très attendu.

Saint-Gingolph a été la première commune autour du Léman à se doter d'une application smartphone

À côté de cela, environ 66% de la population utilise l'application Whatsapp au quotidien, que ce soit personnellement ou dans un cadre professionnel. Comme plusieurs communes l'ont déjà fait avec succès, nous créons cet été une chaîne sur cette application.

Toutes les informations seront donc désormais diffusées sur ces 3 réseaux :

- Facebook, repris sur les actus de l'application
- Instagram
- Whatsapp

Les plus urgentes feront également l'objet d'une notification de l'application.

L'application
gratuite !

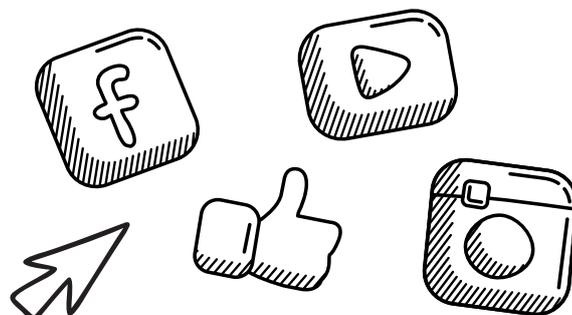
iPhone ou
Android



La chaîne Whatsapp



Les réseaux sociaux



Nous sommes à votre écoute !

Si vous avez des suggestions ou des idées de rubriques ou d'articles, ou des pistes d'amélioration pour notre communication, n'hésitez pas à nous en faire part !



COMMERCE & ENTREPRISES

POUR LES FOUS DU BOCAL



Elodie est une cuisinière qui a choisi de revenir aux sources de la cuisine fait maison. Chaque bocal ou bouteille qu'elle prépare est une promesse de saveurs authentiques et de moments partagés. Cette jeune maman vous propose une gamme riche allant du salé au sucré, en passant par un assortiment spécialement pensé pour l'apéritif. Soupes, tapenades, légumes pour le couscous, crêpes suzette côtoient dans le catalogue les désormais célèbres kit «S.O.S.» pour confectionner des cookies facilement. Tous les ingrédients proviennent de producteurs locaux ou de son propre potager, qu'elle cultive avec soin en respectant les saisons.

Vous pouvez retrouver Bocodelo sur différents marchés locaux, et une sélection de ses produits est disponible en permanence à l'Epicurienne.

Bocodélo

📍 Sélection en vente à l'Epicurienne

☎ +41 79 727 07 78

🌐 bocodelo@gmail.com

LES ANTILLES AU BORD DU LÉMAN



Et vous, quel serait votre concept de plage idéale ? Un spot de rêve avec une jolie vue dont on peut profiter depuis un roof-top. Une terrasse les pieds dans l'eau où l'on peut à choix, boire un verre et grignoter, déguster des plats à base de produits locaux et de saison, ou bruncher le dimanche ? Le tout en jetant un coup d'oeil sur ses enfants ou ses petits-enfants qui barbotent ou qui font des concours de plongeurs ? Ajoutez à cela une ambiance musicale et des animations pendant toute la saison.

Et bien bonne nouvelle, Mathilde et Cedrick l'ont fait ! Une vision de la plage comme on l'aime, avec en bonus, une petite touche d'exotisme pour s'évader encore un peu plus : un brasero pour un repas convivial et des plats revisités avec des saveurs des îles.

Une histoire de famille, le frère de Cedrick fait aussi partie de l'aventure, pour créer un lieu dont on a envie de profiter, juste parce qu'on s'y sent bien. Alors à bientôt à «Saint-Gin' Beach» !

Bar-restaurant de la Plage

📍 1 quai André Chevallay

☎ +33 (0)4 50

🌐 www.plagedesaintgingolph.fr

ON EN FAIT VOLONTIERS TOUT UN FROMAGE !



Fromagerie du Noyer

📍 35 rue Nationale

☎ +33 (0)4 50 16 23 57

🌐 www.fromageriedunoyer.fr

C'était le défi suivant sur la liste, après l'ouverture couronnée de succès de la boucherie-charcuterie en 2022. Retrouver une fromagerie pour compléter notre offre commerciale sonnait comme une évidence, et grâce au partenariat fort qui s'est construit avec la Fromagerie du Noyer, c'est désormais une réalité ! La commune a mené, avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie, la rénovation de la villa Samsuffit, non sans quelques péripéties sur le planning initial, mais nous y sommes.

L'enseigne chablaisienne créée en 1996 a ouvert ce 27 mai 2025 dans notre village sa 8^e fromagerie. Vous y retrouverez une sélection des meilleurs fromages, avec une grande majorité de produits locaux, savoyards et suisses. Le sérieux et l'audace de la Fromagerie du Noyer augure d'un succès mérité.

Cet été, des casiers frais seront installés à l'extérieur du magasin pour du «Click and collect» en tout temps.

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS CONNAIT UN NOUVEL ÉLAN

Souhaitant profiter de la dynamique commerciale actuelle, la commune française a, en début d'année, lancé un appel aux commerçants de notre village pour envisager la relance de l'association qui les fédérait il y a encore quelques années.

Nous avons été heureux de pouvoir compter sur de nouvelles personnes dynamiques et motivées pour reprendre le flambeau et réfléchir à de nouvelles idées et actions pour dynamiser le tissu commercial. Il est à souligner qu'elles ont souhaité s'adresser à l'ensemble des acteurs économiques du village, pas seulement aux commerçants qui ont pignon sur rue. L'assemblée générale de «redémarrage» s'est tenue le 19 mai dernier, et près de 25 entités ont déjà annoncé leur ralliement. Le premier objectif du nouveau comité est de constituer un annuaire à jour et complet de tous les acteurs économiques de Saint-Gingolph, à la fois commerces, artisans, entreprises et services.

Ils pourront compter sur le soutien de la commune française dans leurs démarches. A première vue, et d'après les premiers échanges, les idées et la volonté d'avancer se rejoignent.



Le nouveau comité de la FAE

Présidente : Flavie Richard (Soi'Naturel)

Trésorière : Héloïse Gautier (Institut Bella)

Secrétaire : Fabienne Fonseca (Maison de la Presse)

Membre : Elodie Rigaud-Cachat (Bocodélo)

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE POSTAL

Le réseau des bureaux de poste en France fait l'objet d'un Contrat de Présence Postale Territoriale signé entre l'État, le Groupe La Poste et les associations d'élus. Le contrat en cours couvre la période 2023-2025 et assure le maintien d'un bureau de poste de plein exercice à Saint-Gingolph. Sur le territoire de la CCPEVA, il y a seulement deux autres bureaux : Evian et Abondance, les autres étant des Relais Poste ou des agences communales.

Au printemps 2024, les représentants du Groupe La Poste ont informé la commune qu'ils ne seraient plus en mesure d'assurer à l'avenir (soit après la fin du contrat) la présence d'un bureau de poste à Saint-Gingolph. Les absences, même programmées, de l'agent sont très rarement remplacées, et le service est souvent dégradé. Il y a deux semaines encore, le bureau a été ouvert à 50% de ses horaires habituels en raison de difficultés de personnel.

La commune a toujours priorisé le service à la population, et plutôt que de tendre vers un conflit avec le Groupe La Poste qui aurait eu une issue incertaine, elle a rapidement souhaité la co-construction d'une solution durable avec l'entreprise. Elle a immédiatement entrepris des négociations pour évoluer au plus vite vers un service postal de

meilleure qualité. La dynamique commerciale actuelle, avec l'ouverture prochaine d'un nouveau commerce, justifiait cet effort de dialogue et d'ouverture. La commune a notamment obtenu le maintien du bureau de poste tel quel, tant qu'une solution définitive et plus avantageuse pour les usagers n'était pas trouvée.

Depuis plusieurs mois, la commune travaille activement avec un commerce susceptible d'accueillir un Relais Postal. Ce point de contact serait ouvert du lundi au dimanche, offrant ainsi une amplitude horaire beaucoup plus large (ce qui n'aurait jamais été possible avec le Groupe La Poste) et les services proposés seraient les mêmes que ceux qui sont proposés au bureau de poste actuellement. La commune a également approché la société Mondial Relay pour l'installation de casiers à colis, afin d'éviter aux gingolais d'aller chercher leurs colis à Lugrin ou Evian. Ces solutions sont en cours de finalisation.

Pour résumer, et pour contredire un certain nombre de rumeurs diffusées dernièrement, la commune de Saint-Gingolph travaille activement et va obtenir un développement de la présence postale sur la commune, avec un service accru, et sans aucune rupture de service.



EN VACANCES avec Bosco !



Voici quelques jeux pour t'amuser avec Bosco pendant tes vacances !
N'hésites-pas à nous envoyer une photo de toi avec ton coloriage
ou tes jeux terminés !

Le compte est bon !



Découvre le nombre
mystère en suivant
les indices
mathématiques

$$\begin{array}{l} \text{Sun} = 33 \quad \text{Walnut} = 7 \\ \text{Rackets} = 12 \end{array}$$

$$\text{Sun} - \text{Rackets} - \text{Walnut} = \text{Lifebuoy}$$

$$\text{Rackets} + \text{Lifebuoy} - \text{Walnut} = \text{Sailboat}$$

$$\text{Lifebuoy} + \text{Sailboat} + \text{Rackets} = \text{..... ?}$$

Labyrinthe

Bosco veut rejoindre la ViaRhôna,
aide-le à trouver
le bon chemin !



Sudoku

Remplis la grille de sudoku en mettant les chiffres de 1 à 9 dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3, sans répéter de chiffres.

QUI suis-je ?

Je peux parcourir le monde sans quitter mon coin.

Je suis :

Je commence la nuit, mais finis le matin.

Je suis :

Je suis invisible, mais tout le monde m'entend.

Je suis :

4	2						7	9
3		1			7		6	4
7	8	6	4				5	
2	5			6	9		1	7
1		8					9	
	6	3	7	1	5		2	8
8	3		1		6		4	5
5		2	9		8	6	3	1
	1	9	3	5				2



Les 5 différences

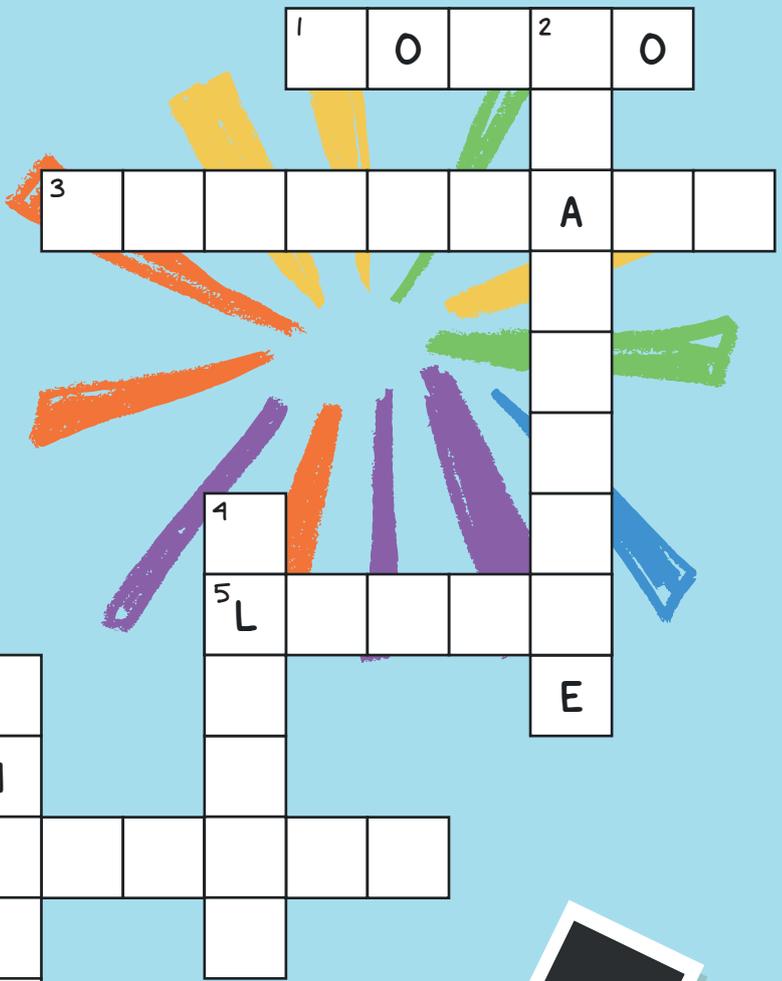
Trouve les 5 différences entre ces deux photos du pont de la douane de Saint-Gingolph !

Tu remarqueras que certaines choses ont bien changées, mais que d'autres pas du tout !



Mots croisés

1. Notre mascotte
2. Notre fruit emblématique
3. Il veille sur les plaisanciers
4. Nous en avons 4 au bord du lac
5. Nous le bordons
6. J'habite Saint-Gingolph
7. Elle unit au lieu de diviser



C'est le bazar

Remets les lettres dans l'ordre pour trouver le slogan de Saint-Gingolph !

O C A R L ' D C
A I A R P T F





BONNES VACANCES
À SAINT-GINGOLPH !

TOURISME

LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS POUR 2025

L'office de tourisme intercommunal Lemans Moutains Explore lance sa 3e saison d'été à Saint-Gingolph. Le bureau d'information touristique sera ouvert dès le samedi 28 juin, et toute l'équipe vous attend dès 10h00 pour inaugurer cette nouvelle saison.

Le concept de «tiers-lieu» développé l'an dernier a fonctionné parfaitement. La fréquentation du bureau a atteint les 1'500 visiteurs, au lieu de 200 à 300 les années précédentes. Ils peuvent y trouver une boutique axée sur la randonnée et les mobilités douces, et peuvent y acheter nombreux billets d'attractions ou de transports (c'est un plus, par exemple, pour les touristes français qui veulent éviter les frais de carte bancaire quand ils prennent leur billet sur les bateaux de la CGN). Le Fort et le Château de Chillon s'ajoutent dès cet été à l'offre de billetterie proposée.

La force de frappe de l'OTI est impressionnante. Sa nou-

velle campagne de promotion imagine des proverbes lémaniques (inventés mais pertinents), comme «l'exploration commence là où on n'a jamais mis les pieds». Les affiches ont pu être vues aux aéroports de Genève et de Paris, et une intense campagne internet a lieu depuis le début du mois de juin.

Plusieurs jours par semaine, l'OTI proposera des ateliers de bricolages en bois (mercredi après-midi), des ateliers pour apprendre à réparer son vélo (jeudi soir) ou des randonnées adaptées aux familles (vendredi). A noter également que le service Pays d'Art et d'Histoire de la CCPEVA a programmé plusieurs visites guidées du village sur les mois d'été, suite au succès rencontré l'an dernier.

Le magazine de destination, qui a également très bien fonctionné l'année dernière, sera distribué cette saison à 20'000 exemplaires.

Restez connectés aux différents supports pour ne rien rater des événements qui vont rythmer votre été gingolais.

Joël Grandcollot-Bened, adjoint au maire



ÉVÈNEMENT

RACLETTE OU RACLONETTE : ILS ONT SIGNÉ LA PAIX !

Notre village a été le théâtre d'un événement aussi insolite que symbolique le dimanche 1er juin dernier. Un traité de paix, célébré sous le signe de la raclette, a été signé dans le but de réunir les amateurs de ce plat emblématique des deux nations.

Rappelons qu'en mars 2024, l'humoriste Chicandier a enregistré un record du monde de la plus grande raclette avec quelques 2'500 convives. Record explosé ce printemps par le Valais avec presque 5'000 personnes réunies au CERM de Martigny pour une «vraie» raclette sous la houlette d'Eddy Baillifard.

L'événement de Saint-Gingolph, organisé au coeur du quartier historique, a trouvé son centre névralgique sur le pont du Moulin. Ce lieu, qui surplombe la frontière, relie nos deux pays depuis des siècles et est devenu le temps d'une journée la scène parfaite pour une manifestation d'unité transfrontalière.

Le traité, bien que teinté d'humour, porte un message profond. Il vise à encourager une harmonie culinaire entre la

raclette traditionnelle suisse et la « raclonette », variante légèrement différente appréciée en France. Sur place, le pont s'est transformé en une passerelle symbolique où les habitants des deux pays ont partagé ce mets typique, dans une ambiance conviviale.

« La raclette est plus qu'un plat, elle est un symbole d'unité et de partage. Aujourd'hui, nous prouvons que la diversité peut être une richesse, même dans nos traditions culinaires », a déclaré l'un des organisateurs avec enthousiasme.

Cette célébration marque une étape originale dans les relations franco-suisse, rappelant que parfois, les gestes simples et les coutumes partagées ont le pouvoir de rapprocher les peuples. Le pont du Moulin, qui a toujours été un lien entre les deux communautés, incarne désormais un message d'unité renforcée. En cette journée, la raclette a fait fondre bien plus que du fromage, elle a rapproché des cœurs.



DEUX ARTISTES LOCAUX MIS À L'HONNEUR



Le château accueille cet été une exposition inédite réunissant le talent de deux artistes locaux, Marguerite Martinoli et Claude Martenet. Cette vitrine artistique, dédiée à leurs photographies et images de composition, plonge les visiteurs dans un univers où la réalité et l'imaginaire s'entrelacent harmonieusement.

Marguerite, reconnue pour son travail délicat sur la lumière et les textures, présente une série d'images originales. Ses œuvres captivent par leur approche poétique, où chaque image semble raconter une histoire unique. Claude, quant à lui, se distingue par ses photographies intimes

À travers leurs œuvres, Marguerite Martinoli et Claude Martenet invitent à explorer les multiples facettes de l'émotion artistique, rendant hommage à la richesse culturelle de leur région.

UN GINGOLAIS DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TOURISME



Surprise et émotion quand notre adjoint Joël Grandcolot-Bened s'est vu remettre le 16 mai dernier la médaille d'honneur du tourisme échelon bronze. Cette reconnaissance, décernée par le Ministre de l'Économie et des Finances, vient saluer des années d'implication au service du développement local et de la cohésion communautaire.

Dès son plus jeune âge, le récipiendaire a joué un rôle central dans la dynamisation de la vie associative et touristique. A 12 ans, il intègre les rangs de la fanfare Les Enfants des 2 Républiques, et quelques années plus tard, le comité de Carnaval.

À la tête de *Saint-Gingolph Promotion*, il a consolidé les structures locales en une entité unique et transfrontalière. Parmi ses réalisations, on compte l'introduction du logo miroir de Saint-Gingolph, l'élaboration du slogan «L'Accord Parfait», ainsi que l'obtention des labels Pavillon Bleu et Station Verte, renforçant ainsi l'attractivité de la commune. Il a également orchestré des événements marquants tels que les 450 ans d'amitié franco-suisse, réunissant concerts, spectacles et cérémonies mémorables.

En tant qu'adjoint au développement, il oeuvre pour soutenir les commerces, les associations et les projets de modernisation, de la salle des fêtes notamment. Par ailleurs, il a supervisé avec succès les commémorations des 80 ans de la Tragédie de Saint-Gingolph, un moment empreint de solennité. Son engagement dépasse les frontières communales, notamment par son implication au sein de l'Office de tourisme intercommunal Leman Mountain Explore, où ses contributions sont largement reconnues.

Les nombreuses personnes présentes ont salué ainsi une vision moderne et inclusive du tourisme, ancrée dans les valeurs locales et le partage culturel.

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

LA DICASTÈRE ENSEIGNEMENT ET FORMATION À LA LOUPE

Après seulement 4 mois de mandat, il est difficile de dresser un premier bilan à la tête de ce dicastère. Si vu de l'extérieur, l'imaginaire humain pourrait qualifier ce dicastère de « facile », ce n'est absolument pas le cas. Pour que l'engrenage continue de fonctionner sans se bloquer, une réactivité à chaque début de petite incertitude est indispensable et de nouvelles propositions et interventions sont nécessaires pour maintenir voire améliorer l'ensemble des services proposés.

Concernant les écoles, ma participation active au bureau scolaire de l'ACHL (Association de Communes du Haut-Lac) permet au centre scolaire de Saint-Gingolph d'être entendu pour les problématiques locales. La nouvelle directive cantonale concernant l'éducation numérique demande aux communes de faire des acquisitions de matériel informatique relativement importantes. Dans cette optique, avec l'achat de nouvelles tablettes et ordinateurs, le centre scolaire sera d'ici 2 ans aux normes. Les enfants pourront jouir d'un matériel informatique récent. La commission soutient également les enseignants dans l'organisation de diverses sorties ou animations. Pendant les vacances scolaires estivales, de petits travaux d'aménagement auront lieu au sein du centre scolaire afin d'améliorer le confort des enfants et des enseignants.

En ce qui concerne la formation professionnelle, l'entretien de l'unique apprenti en formation sur le territoire communal s'est bien déroulé. Il est réjouissant de voir un jeune progresser, alors qu'il rencontrait des difficultés scolaires en début d'apprentissage et que grâce au cours d'appui mis en place par la commune, il est en pleine réussite. Nous lui souhaitons plein succès pour ses futurs examens professionnels.

Pour l'UAPE (unités d'accueil pour écoliers), une convention a été actée pour la livraison des repas du midi, ce qui permet de garantir à la commune un service de qualité. Des enfants allophones ont été intégrés à raison de quatre périodes par semaine dans le but de se familiariser avec le français et de se sociabiliser avec d'autres jeunes pour que leur rentrée scolaire d'août prochain se déroule pour le mieux. L'accueil d'enfants allophones est intégralement subventionné par l'Etat du Valais et permet à la commune d'enregistrer des recettes supplémentaires. Des petits travaux d'aménagement auront également lieu à l'UAPE durant la fermeture estivale.

La bibliothèque communale (la plus petite du canton du Valais) est à disposition de l'ensemble de la population pour s'évader dans la lecture. En ces temps incertains et au développement presque incontrôlé des informations fausses sur les réseaux sociaux ou autres sites internet, le recours à la littérature et à la culture est essentiel pour l'information de l'ensemble de la population. Il est donc plus que primordial de maintenir à notre échelle un lieu où l'on peut se déconnecter, s'informer, et se plonger dans un « bouquin ».

Pour terminer, je souhaite remercier pour leur engagement l'ensemble du personnel de l'UAPE et de la bibliothèque, les enseignants du centre scolaire et les membres de la commission. Je me réjouis de rencontrer les élèves lors du goûter de fin d'année en juin prochain, avec espérons-le une météo radieuse.

Loïc Bénet, conseiller communal



©David Boraley

Une proximité au service de tous !

L'ACHL évolue, ses instances aussi

Ce début d'année est marqué par une nouvelle législation pour l'Association des Communes du Haut-Lac. Le Comité de direction compte désormais deux nouveaux membres sur quatre, dont Gérald Derivaz, Président de St-Gingolph, qui en assure désormais la présidence. L'Assemblée des délégués a elle aussi été largement renouvelée et est désormais présidée par Maryke Bonjean, Conseillère communale à Vouvry.

En parallèle, l'ACHL poursuit sa modernisation avec l'adoption de ses nouveaux statuts en novembre 2024. En cours d'homologation par le Conseil d'État, ces derniers renforcent la transparence, précisent les rôles des organes et offrent un cadre plus clair à la gouvernance intercommunale.

Les objectifs de l'ACHL



Administration centralisée

Coordonner les Communes membres et assurer les liens avec les autorités cantonales et fédérales



Services intercommunaux

Superviser les écoles, la police, la curatelle, les pompiers, l'état-major de conduite et l'intégration



Représentation officielle

Porter la voix des Communes auprès des tiers et veiller à l'exécution des décisions prises



Support organisationnel

Appuyer les Commissions et projets, tout en garantissant leur efficacité et leur suivi

Les rôles de l'ACHL



Gouvernance intercommunale

Regrouper les Communes membres et faciliter la coopération et les décisions collectives



Services partagés

Mutualiser les compétences et infrastructures pour une gestion efficace et économique



Coopération régionale

Encourager le travail collaboratif entre Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph



Transparence et équité

Assurer une gestion claire, équilibrée et accessible à tous

Les services de l'ACHL



Écoles



Police



Curatelle



Sapeurs-pompiers



État major
de conduite



Intégration

Les organes de l'ACHL

L'Assemblée des délégués

Le pilier décisionnel



Mission

L'Assemblée des délégués est l'organe décisionnel de l'ACHL. Elle fixe les grandes orientations et veille à la bonne marche de l'Association.



Membres

25 délégués (Vionnaz : 6, Vouvry : 8, Port-Valais : 8 et St-Gingolph : 3), incluant des Conseillers communaux et des citoyens engagés qui participent activement aux Commissions permanentes et Groupes de travail.



Responsabilités

Elle définit les orientations générales, adopte les statuts et les budgets, nomme les responsables des organes et se prononce sur les affaires stratégiques de l'Association.



Présidence / Vice-présidence

La présidence et la vice-présidence sont attribuées par tournus de deux ans entre les Communes, actuellement : Maryke Bonjean à la présidence et Gilles-Serge Agboton à la vice-présidence.



Réunions annuelles

Elle se réunit quatre fois par an en séance ordinaire, dont une pour les comptes et une pour le budget. Des séances supplémentaires peuvent avoir lieu.



Groupes de travail

En plus des Commissions permanentes présentées ci-dessous, l'Assemblée peut créer des Groupes de travail ponctuels sur des thématiques spécifiques (communication, informatique, mobilité...).



Les membres de l'Assemblée des délégués

Agboton Gilles-Serge

Bapst Gilbert

Bénet Loïc

Antigona Berisa

Berner Céline

Beshiri Azi

Bonjean Maryke

Bressoud François

Carruzzo Marcel

Clapasson Julien

Cornut Emilie

Covac Pierre

Dupont Frédéric

Filliez Raphaël

Fracheboud Pascal

Gilli Loïc

Métais Jacques

Pignat Elisabeth

Schmid Yoann

Schopfer Christian

Schwartz Danièle

Ueberschaer Patrick

Vuadens Cédric

Zollinger Til

Zollinger Tulipan

Les Commissions permanentes

Force d'analyse et de propositions

Les Commissions permanentes sont des Groupes de travail chargés de suivre des domaines clés de l'Association tout au long de l'année. Elles se réunissent régulièrement, rendent compte de leurs activités à l'Assemblée des délégués et peuvent s'organiser en sous-commissions selon les besoins.



Bureau scolaire

Gestion des relations entre les écoles et le Comité de direction

Préavis sur les questions scolaires concernant l'organisation, l'équipement et le budget



Commission sécurité

Supervision des activités liées à la police, aux pompiers, ainsi qu'à l'état-major intercommunal de conduite



Commission sociale

Coordination de l'intégration, de la curatelle et des politiques jeunesse, avec suivi des mesures, des budgets et de l'organisation



Commission amélioration

Analyse de l'efficacité des structures, règlements et missions de l'Association

Propositions de réformes pertinentes au CODIR et à l'Assemblée des délégués



Commission de gestion

Analyse du budget, de la gestion des comptes

Contrôle de l'efficacité financière des différentes Commissions





Le Comité de direction (CODIR) Le pilote de l'action intercommunale



Mission

Coordonner les activités intercommunales et veiller à la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée des délégués.



Présidence / Vice-présidence

La présidence et la vice-présidence sont attribuées par tournus de deux ans entre les Communes.



Membres

Il est composé des quatre Présidents des Communes membres de l'ACHL, chacun assumant des responsabilités dans des dicastères spécifiques (éducation, sécurité, affaires sociales, etc.).



Responsabilités

Administration des budgets, représentation auprès des tiers et supervision des projets intercommunaux.



Réunions

Le CODIR se réunit en moyenne une fois par mois, selon les besoins, pour traiter les affaires courantes de l'Association.



Les membres du Comité de direction

De gauche à droite :

Véronique Diab-Vuadens

Membre du CODIR
Présidente de Vouvry

Gérald Derivaz

Président du CODIR
Président de St-Gingolph

Valérie Bressoud Guérin

Vice-présidente du CODIR
Présidente de Vionnaz

Patrice Tamborini

Membre du CODIR
Président de Port-Valais

Nouveaux statuts Une modernisation nécessaire

Lors de la séance de novembre 2024, l'Assemblée des délégués de l'ACHL a adopté de nouveaux statuts, fixant des améliorations dans la gouvernance intercommunale. Ces statuts, en cours d'homologation par le Conseil d'État, renforcent la transparence, précisent les rôles des différents organes et offrent une base solide pour l'avenir de l'Association.

Enjeux des nouveaux statuts

- Clarification des compétences des différents organes (l'Assemblée des délégués, les Commissions et le Comité de direction)
- Définition claire des modalités financières et des procédures décisionnelles
- Modernisation des règles pour une meilleure efficacité organisationnelle



Restez informés ! Pour en savoir plus sur les statuts modifiés et leurs règlements d'application, et pour consulter toutes les actualités de l'ACHL, rendez-vous sur www.achl.ch

6 questions à

PHILIPPE ZYSSET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ACHL



©Shengjie Jin

Discret mais indispensable, Philippe Zysset assure le bon fonctionnement de l'ACHL au quotidien. Véritable point d'ancrage administratif et opérationnel de l'Association, il veille à la mise en œuvre des décisions prises par les organes de l'ACHL et à la fluidité du travail entre Communes. Il agit aussi comme une courroie de distribution entre les Services, les Commissions et les organes politiques. À l'occasion de cette nouvelle législature, il revient sur son rôle et les perspectives de l'Association.

Comment définiriez-vous votre rôle au sein de l'ACHL ?

En tant que Secrétaire général de l'ACHL, je suis garant du bon fonctionnement administratif de l'Association. Mes activités vont de la préparation des séances du Comité de direction et de l'Assemblée des délégués au suivi des décisions prises, en passant par la gestion du personnel et des demandes émanant des différents Services. J'ai également un rôle important à jouer en termes de communication et de transmission d'informations, étant bien souvent l'intermédiaire entre les Chefs de services, le Comité de direction et l'Assemblée des délégués. Au sein de ces organes, je peux également être sollicité pour donner mon avis ou mon appréciation d'une situation.

À l'aube d'une nouvelle législature, quels sont selon vous les enjeux principaux qui attendent l'ACHL ?

J'en identifie deux. Le premier est d'ordre financier. En effet, pour répondre à l'évolution des attentes des citoyens, aux besoins croissants de la société et aux exigences légales et cantonales toujours plus strictes, certains Services se sont développés et professionnalisés et certaines prestations ont été étoffées ces dernières années. Ceci a inévitablement entraîné une augmentation des coûts pour les Communes. Cette augmentation est actuellement maîtrisée, mais le défi reste de stabiliser ces charges, dans un contexte où les budgets communaux sont très serrés.

Le second enjeu touche l'avenir même de l'ACHL. Pour mieux déterminer son rôle et sa place au sein des quatre Communes, il est important de pouvoir répondre à diverses questions qui me semblent ouvertes à ce jour, notamment à l'ère des discussions de fusion de Communes et d'autres projets intercommunaux. Les Communes ont-elles la volonté de déléguer de nouvelles compétences à l'ACHL ou la priorité est-elle aujourd'hui de renforcer les acquis ?

Les nouveaux statuts ont été validés en fin d'année dernière. Quelles évolutions vont-ils apporter ?

Les nouveaux statuts, tout comme le règlement d'application des statuts révisé, ont en effet été validés par l'Assemblée des délégués en novembre dernier. Nous sommes encore dans l'attente de l'approbation de ces nouveaux statuts par le Conseil d'État. Concrètement, plusieurs tâches ont été ajoutées aux statuts, donnant davantage de compétences à l'ACHL. Les autres modifications principales concernent les tâches et compétences confiées aux Commissions permanentes, afin qu'elles soient plus facilement applicables. À titre d'exemple, la Commission scolaire a été transformée en un Bureau scolaire, qui permet une plus grande réactivité en termes de gestion des ressources humaines, une communication simplifiée autour des EDHL et un meilleur partage d'informations entre la direction des écoles, les exécutifs communaux et le Comité de direction.

Vous êtes en lien avec de nombreux interlocuteurs issus de réalités très différentes. Qu'est-ce qui vous frappe dans la manière dont les Communes collaborent au sein de l'ACHL ?

Il est intéressant de souligner la capacité des quatre Communes du Haut-Lac, qui ont toutes des besoins, attentes, priorités et réalités qui leur sont propres, à s'accorder pour déléguer à une Association la gestion de certaines tâches qui leur incombent. Évidemment, les Communes peuvent porter un regard divergent sur certaines problématiques, mais elles ne remettent pas pour autant en question le bien-fondé de cette Association, qui reste, il faut en être conscient, assez rare dans notre région.

Votre fonction vous place souvent dans l'ombre. Qu'est-ce qui vous anime au quotidien dans ce rôle ?

J'effectue assurément un travail de l'ombre et il est certainement difficile de se représenter l'ensemble de mes activités. Ce qui m'anime, c'est la chance de pouvoir être acteur au sein de nos Communes. Pouvoir contribuer au bon fonctionnement des services mis à disposition de la population et participer au développement de notre région est très gratifiant pour moi. De manière plus concrète, j'accorde beaucoup d'importance à l'opportunité de collaborer étroitement et régulièrement avec les Chefs de services et les Président-e-s de Communes, ainsi qu'à la diversité des tâches que me sont confiées et des interlocuteurs que je côtoie.

Et si vous deviez résumer l'ACHL en un mot, lequel choisiriez-vous ? Et pourquoi ?

Le premier mot qui me vient à l'esprit est « paquebot » ! En effet, il ne m'est pas rare de comparer l'ACHL à un paquebot. Cette grosse machine ne peut fonctionner que grâce à une collaboration précieuse de tout son équipage. Chacun a son rôle à jouer, du mousse au capitaine, et tous doivent rester bien conscients qu'ils œuvrent ensemble pour le bien du bateau et de ses passagers, peu importe les conditions météorologiques. Notre navire doit toutefois encore trouver son rythme de croisière et peut-être redéfinir sa destination.

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX CITOYENS

Le 9 mai dernier, les autorités communales ont organisé une agape destinée aux personnes ayant élu domicile dans la commune l'année dernière. L'occasion de mettre en avant les atouts de notre commune et de leur présenter les activités possibles sur notre territoire.



*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé,
à consommer avec modération.*

EN BREF...

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Le conseil communal recherche des bénévoles pour aider leurs concitoyens dans les tâches de la vie quotidienne : repas à domicile, accompagnement des personnes isolées, aide aux devoirs, soutien logistique ou administratif ponctuel...

Si vous êtes intéressé(e/s), merci de vous rapprocher du bureau communal aux heures d'ouverture.



CONTACTER VOTRE COMMUNE

-  Place de la Croix-Blanche 1
-  +41 (0)24 482 70 22
-  info@st-gingolph.ch
-  www.st-gingolph.ch

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi	09:30-11:30	13:30-18:30
Mardi	09:30-11:30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09:30-11:30	Fermé
Vendredi	09:30-11:30	Fermé

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

PATRICIA CRAQUELIN RÉCOMPENSÉE POUR SES 25 ANS DE SERVICE



Saint-Gingolph a récemment honoré Patricia Craquelin pour ses 24 années de dévouement en tant que secrétaire de Mairie. Ce moment convivial, organisé en toute discrétion, a permis de célébrer une carrière marquée par l'engagement, la passion et une profonde affection pour sa commune natale.

Patricia, née à Saint-Gingolph, a commencé sa vie professionnelle ici, tout en élevant ses enfants et en s'impliquant dans des associations locales telles que l'APE et le ski club. Son implication politique en tant que conseillère et adjointe municipale pendant près de deux mandats a témoigné de son amour pour le village et de son désir de contribuer à son développement.

En 1998, elle prend la fonction exigeante de secrétaire de Mairie, qu'elle exerce pendant 16 années auprès de Raymond Péray, puis 8 années auprès de Géraldine Pflieger. Ce rôle, exigeant et parfois ingrat, nécessitait une polyvalence exceptionnelle, une capacité à gérer la pression constante et à répondre aux attentes des élus, des citoyens et des administrations.

Son engagement allait bien au-delà du professionnel, partageant des moments précieux avec sa famille et trouvant un équilibre entre travail et vie personnelle. Aujourd'hui, la commune lui souhaite de profiter pleinement de son temps avec ses proches, notamment à bord du camping-car qui promet de nombreuses escapades.

La commune de Saint-Gingolph adresse un immense merci à Patricia pour son travail acharné, son soutien indéfectible aux élus, et son rôle clé dans le fonctionnement de notre commune. Un hommage bien mérité pour une carrière remarquable.

RÈGLEMENTS

ENREGISTRER VOTRE HÉBERGEMENT TOURISTIQUE FACILEMENT



Le meublé de tourisme est un hébergement individuel de type villa, appartement, studio meublé proposé à la location à la nuit ou à la semaine. Il doit notamment comporter les équipements suivants : des meubles, de la literie, une gazinière ou des plaques chauffantes, un réfrigérateur et des ustensiles de cuisine. Une chambre d'hôtes quant à elle est définie comme une chambre meublée chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes à titre onéreux, et ce au maximum pendant 30 nuits consécutives.

La déclaration d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes est obligatoire selon le Code du tourisme. La commune de Saint-Gingolph a souscrit au service en ligne *Declaloc*, qui vous permet de réaliser toutes les démarches obligatoires, sur une seule plate-forme, en remplacement des formulaires Cerfa habituels.

En déclarant votre hébergement, vous devez également contribuer à la taxe de séjour (dont les montants doivent être affichés dans l'hébergement). La grille tarifaire à jour est disponible sur le site taxesejour.impots.gouv.fr

Si vous passez par un opérateur numérique, la taxe sera réglée par l'opérateur à l'Office de tourisme. Si vous louez en direct, vous devez collecter la taxe et la reverser directement à l'Office de tourisme.



Ne pas réaliser ces démarches obligatoires expose à des amendes (jusqu'à 450 euros pour la déclaration de l'hébergement, une taxation d'office pour la taxe de séjour).

EN BREF...

LE TYRO'LIEN REVIENT EN 2025 !



Le Tyro'lien est un service itinérant d'aide à la parentalité. Vous y trouvez des espaces de jeux d'exercices et de motricité, des jeux symboliques, des déguisements, des jeux de construction et des jeux

de règles...des livres, des instruments de musique, un espace de spectacle éphémère... Les adultes, eux, se retrouvent autour d'un thé, d'un café ou jus de fruit !

Le Tyro'lien sera de retour à Saint-Gingolph les 9, 18 et 30 septembre ainsi que le 7 octobre, de 9h00 à 11h00, sur le parvis Sabine Weiss.

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2025/2026

Les inscriptions aux transports scolaires de la CCPEVA pour l'année 2025/2026 sont ouvertes jusqu'au 14 juillet 2025. Les inscriptions réalisées en ligne sur le site www.cc-peva.fr seront privilégiées. La carte de transport actuelle reste valable pour la rentrée prochaine 2025/2026.

A compter du 14 juillet 2025, date de clôture des inscriptions, une majoration de 50% sera appliquée sauf cas dérogatoire.

INFORMATIONS SUR L'ENTRETIEN DES BALCONS DE BRÊT

Suite à une crue dévastatrice dans les années 2010, l'État a acquis une propriété connue aujourd'hui sous le nom Les Balcons de Brêt, pour prévenir les inondations et renaturer la berge. Le site, confié au Conservatoire du Littoral, a fait l'objet de travaux achevés en juin 2024.

Cependant, depuis ce printemps, une prolifération massive de renouée du Japon complique la situation. Cette plante invasive, propagée par les mouvements de terre, dépasse les moyens de la commune pour être gérée seule. Le coût annuel estimé pour un traitement professionnel est de 50'000 €. La commune a sollicité l'État et le Conservatoire pour trouver des solutions.



HOMMAGE À SABINE OPPILLIART

Sous-préfète de Thonon depuis le lundi 8 juillet 2024, Sabine Oppiliart est décédée à l'âge de 49 ans le 26 mars dernier.

La commune de Saint-Gingolph présente ses condoléances à sa famille ainsi qu'aux agents de l'État.



CONTACTER VOTRE COMMUNE

- 3 rue de la Puyaz
- +33 (0)4 50 76 72 28
- mairie@st-gingolph.fr
- www.st-gingolph.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi	09:00-12:00	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Judi	Fermé	15:00-18:00
Vendredi	09:00-12:00	Fermé

UN NOUVEL OUTIL POUR LA PROPRETÉ DES RUES



Ce printemps, les Services Techniques Municipaux ont réceptionné un nouveau véhicule porte-outils, plus puissant et plus maniable que le précédent. De la marque allemande Hako, ce nouveau véhicule peut être équipé de 3 balais rotatifs, pour mieux nettoyer les trottoirs en plus de la chaussée. Il permet également de passer le karcher dans des zones éloignées des points d'eau.

Après une période de prise en main, notre balayeuse fera des apparitions de plus en plus nombreuses dans les rues gingoises.

BUDGET 2025 : DES DÉCISIONS DIFFICILES MAIS RESPONSABLES



Pour la seconde fois de ce mandat, le conseil municipal, pleinement conscient de ses responsabilités, a été contraint de prendre des décisions difficiles lors du vote du budget 2025.

Face à une érosion significative des recettes courantes, nous avons dû procéder à une augmentation de 10 % des impôts locaux, incluant la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Cette décision, que nous avons prise avec gravité, s'est imposée à nous en raison de deux facteurs indépendants de notre volonté.

Le premier est la baisse des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), perçus au niveau départemental, en lien direct avec la crise immobilière. Entre 2023 et 2025, cette recette a fortement chuté.

Le second, c'est l'absence de redevances de voirie, conséquence du retard pris dans la réouverture de la carrière. Bien que la procédure de réouverture soit en voie d'achè-

vement, aucune recette nouvelle ne pourra être perçue avant plusieurs mois.

Ces deux pertes cumulées représentent un manque à gagner de plus de 160'000 €, soit plus de 10 % du budget communal.

Dans ce contexte, il était essentiel de préserver notre capacité d'autofinancement, c'est-à-dire la différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement. Cette capacité est indispensable pour financer nos investissements, notamment :

- L'agrandissement du groupe scolaire ;
- L'aménagement du secteur de la route de Novel.

Elle constitue également un indicateur clé de notre solidité financière auprès des établissements bancaires qui accompagnent nos projets.

Pour limiter l'impact de cette situation sur les contribuables, nous avons engagé une réduction significative des dépenses, à hauteur de 80'000 €, en tirant notamment parti de la baisse du coût des énergies. Toutefois, ces efforts n'ont pas suffi à compenser intégralement la perte de recettes, ce qui nous a conduits à acter une hausse modérée de la fiscalité locale, générant environ 70 000 € de recettes supplémentaires, en tenant compte de la dynamique des bases liée à la croissance démographique.

Cette décision nous permettra de protéger le budget communal et de le maintenir en bonne santé pour la vie de la commune et des services publics.

Samedi 14 juin TRAIL DU GRAMMONT

Courses de 12, 29, 40 et 50 km. Infos et inscriptions sur www.traildugrammont.ch

Samedi 21 juin en soirée FÊTE DE LA MUSIQUE À LA PLAGE

Concert et DJ sur la plage municipale.

Vendredi 27 juin dès 16h30 KERMESE DE L'ÉCOLE A. ZÉNONI

C'est (presque) fini l'école pour cette année ! Spectacle, jeux, buvette et petite restauration.

Samedi 28 juin à 10h00 LANCEMENT DE SAISON À L'OFFICE DE TOURISME

Concert et apéritif pour découvrir vos animations et loisirs de l'été.

Samedi 28 juin dès 11h30 FÊTE DES 140 ANS DU SAUVETAGE

Course de canots à rame, bal avec DJ Yann en soirée.

Dimanche 29 juin dès 10h00 INAUGURATION DU TOUR DU LÉMAN

Lancement d'un nouveau tour du Léman pédestre, stands et animations sur le quai André Chevallay.

Vendredi 11 juillet en soirée ÉLECTION DE MISS & MISTER PLAGE JUILLET

Suisse et France ont leur miss nationale, notre plage se doit d'en avoir une !

Dimanche 13 juillet dès 20h00 FÊTE NATIONALE FRANÇAISE

Cortège, restauration et bal gratuit avec l'orchestre The Crazy N'Ace.

Samedi 19 juillet dès 10h30 FÊTE DE L'ALPAGE

Messe sur l'alpage de Neuvaz (Novel), repas en musique avec les Tuaz (sur inscription).

Mercredi 23 juillet à 18h30 COMMÉMORATION DE LA TRAGÉDIE DE 1944

Cérémonie officielle au Monument des Fusillés.

Vendredi 1er août à 12h00 FÊTE NATIONALE SUISSE

Allocution à la salle polyvalente.

Vendredi 1er août TOURNOI DE PING-PONG FRANCE/SUISSE

Que les hostilités commencent ! À la plage municipale.

Vendredi 8 août en soirée ÉLECTION DE MISS & MISTER PLAGE AOÛT

Pour celles et ceux qui auraient loupé le coche en juillet, séance de rattrapage !

Vendredi 8 août en soirée LEMAN MOUNTAINS SUMMER FESTIVAL

Concert gratuit du groupe Disco'Mobilette sur la plage municipale : fun, loufoque & coloré !

Je 14 - Ve 15 août LA MI-AOÛT À NOVEL

Fête du village, rassemblements des trompes de chasses et animations.

du 25 août au 7 septembre SWISS PEAKS TRAIL

Passage par le Grand-Pré des parcours d'un des trails les plus durs au monde.

13-14 et 20-21 septembre JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Ouverture du Musée et exposition thématique.

Samedi 13 septembre à 20h00 LA NUIT DU CONTE

Rendez-vous à la bibliothèque pour y rencontrer des conteurs professionnels.

Dimanche 21 septembre à 14h30 LOTO DU SAUVETAGE

Heureux ou malchanceux au jeu, vous soutenez le sauvetage, c'est le plus important !

Marchés

Les samedis 28 juin,
19 juillet et 9 août | 16h-22h
En musique, croisières et bals

franco-suisse



Activités à

Ateliers de créations en bois
pour les enfants dès 3 ans
3 euros, sur inscription
Mercredi après-midi (juillet-août)

Repairs vélo,
dégustation de produits locaux,
apéro en musique
Jeudi 17h-19h (juillet-août)

l'office de tourisme

En balade !

Les randos des Razmokets
Balades de 1-2h conçues pour
les familles avec jeunes enfants
Payant, sur inscription
Vendredi (juillet-août)

Exposition estivale

Marguerite Martinoli et
Claude Martenet, photographes
22 juin - 17 août
Mardi-dimanche | 14h-19h
Entrée libre

Pour voir
l'agenda
complet :



Agenda des grands événements de l'été, soumis à possibles modifications. Se référer à l'agenda de l'application Saint-Gingolph ou aux sites internet www.st-gingolph.com / www.leman-mountains-explore.com



SAINT-GINGOLPH
Haute-Savoie | Valais



Saint-Gingolph estival



SAINT-GINGOLPH
Haute-Savoie | Valais

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS 2025 JUILLET - DÉCEMBRE

JUILLET

Élection Miss et Mister Plage de Juillet

Samedi 12 juillet en soirée
Plage municipale

Fête Nationale française

Dimanche 13 juillet dès 19h00
Cortège et bal au bord du lac

Marché franco-suisse des producteurs et artisans

Samedi 19 juillet de 16h00 à 22h00
Animé par Mickaël et son accordéon
Bal avec Rocco en soirée

Commémoration de la Tragédie de Saint-Gingolph

Mercredi 23 juillet à 18h30
Cérémonie officielle au Monument des Fusillés
suivie d'un vin d'honneur

AOÛT

Fête Nationale suisse

Vendredi 1er août à midi
Salle polyvalente

Tournoi ping-pong/pétanque franco-suisse

Vendredi 1er août
Plage municipale

Élection Miss et Mister Plage d'Août

Vendredi 8 août en soirée
Plage municipale

Leman Mountains Summer Festival

Vendredi 8 août en soirée
Plage municipale
Concert gratuit The DiscoMobilette

Marché franco-suisse des producteurs et artisans

Samedi 9 août de 16h00 à 22h00
Animé par Bob-dit-l'Âne
Bal en soirée

Swiss Peaks Trail

du 25 août au 7 septembre
Passage de la course au Grand-Pré, ravitaillement

SEPTEMBRE

20 ans de RER Sud-Léman

Samedi 6 septembre toute la journée
Itinérance entre Le Bouveret et Evian

La Nuit des Contes

Samedi 13 septembre dès 20h00

Journées Européennes du Patrimoine

Les 13-14 et 20-21 septembre de 11h00 à 17h00
Animé par Mickaël et son accordéon
Bal avec Rocco en soirée

Inauguration du parvis Sabine Weiss

Samedi 20 septembre dès 10h00
Dévoilement d'une plaque commémorative

Loto du Sauvetage

Dimanche 21 septembre à 14h30
Espace.s Horizons Lémaniques

OCTOBRE

35^{ème} Fête de la Châtaigne

Vendredi 17 et samedi 18 octobre
Place du Château

La Dérupe gingolaise

Samedi 18 octobre à 10h00
Départ de la Place du Château, arrivée en Frétaz

Loto de l'école de musique

Dimanche 26 octobre à 14h30
Salle polyvalente

NOVEMBRE

La Nuit des musées

Samedi 8 novembre dès 18h00
Château

Commémoration de l'Armistice de 1918

Mardi 11 novembre à 18h30
Place Charles de Gaulle

DÉCEMBRE

Marché de Noël

Vendredi 5 et samedi 6 décembre
Salle polyvalente

Noël des Aînés

Samedi 13 décembre dès 11h00
Espace.s Horizons Lémaniques

Concert de Noël

Samedi 20 décembre à 18h30
Espace.s Horizons Lémaniques

JANVIER 2026

Soirée des vœux gingolais

Samedi 10 janvier 2026 à 19h30
Espace.s Horizons Lémaniques



Ateliers «Né pour lire»

à la bibliothèque, de 9h15 à 10h15
Mercredi 17 septembre 2025
Mercredi 15 octobre 2025
Mercredi 19 novembre 2025
Mercredi 17 décembre 2025

